

Communiqué

6 janvier 2015

Finalisation de la cession de la participation dans CIAT

Somfy a cédé le 5 janvier, à United Technologies Corporation, sa participation de 46,1% dans le capital de CIAT Group, spécialiste du traitement de l'air et des échanges thermiques des bâtiments.

L'opération, annoncée dans son principe le 24 juillet dernier, était soumise à plusieurs conditions suspensives (autorisation des instances de contrôle, approbation du comité d'entreprise de CIAT Group...). Elle représente une somme d'environ 117 millions d'euros, se décomposant à hauteur de 38 millions d'euros pour le prix de cession¹ des titres, hors frais, et de 79 millions d'euros pour le montant du remboursement de l'emprunt obligataire de CIAT souscrit initialement par Somfy.

Profil

Somfy est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment.

Contacts

*Somfy : Pierre Ribeiro (04 50 40 48 49) / Jean-Michel Jaud (04 50 96 70 65)
Shan : François-Xavier Dupont (01 44 50 58 74)*

Conseils

Somfy a été conseillé par Crédit Agricole CIB et Cofina Corporate Finance pour la partie financière et par De Gaulle Fleurance & Associés pour la partie juridique de l'opération.

www.somfyfinance.com

¹ Le versement de la somme correspondant au prix de cession des titres sera différé en partie.